



L'HAMÉ NE FAIT PAS
LE CERVEAU !

Accueil » Accueil » Grand Sud

FAIT DIVERS. UNE CHASSE À LARROQUE SE TERMINE MAL.

Poursuivi par 40 chiens, le cerf finit dans le salon



DDM

Pour la Protection et la Défense des Animaux

14, Avenue de l'Industrie
19210 LUBERSAC
Fax/Tél. : 05 55 73 69 31

L'histoire est tout à la fois dramatique et regrettable. Hier vers 13 heures, alors qu'elle venait de finir de manger, une famille de la commune de Larroque, au lieu dit Les Abriols, a vu un cerf débarquer dans sa maison, poursuivi par une meute de chiens. Appeurée, la bête sauvage a littéralement saccagé le salon avant que les chasseurs ne viennent l'abattre avec un couteau. Pierre, Patricia et leurs deux enfants n'ont pas été blessés. Mais ils ont eu très, très peur.

Sur place, les gendarmes de la brigade de Castelnau-de-Montmirail sont venus constater l'incident et entendre les dépositions. Dans la maison, on croirait au passage d'une tornade. La baie vitrée par laquelle le cerf a pénétré est complètement brisée. Des tessons de verres sont éparpillés dans toute la maison, des meubles sont renversés. Le sol est jonché de sang et de boue. Bien aidé de la quarantaine de chiens qui le poursuivaient, le cerf a littéralement retourné la maison.

«Une scène d'horreur»

«Nous savions que c'était une chasse à courre. Ce n'est pas la première fois que cela arrive ici», raconte Pierre, très ému. «Cela faisait plusieurs minutes que les aboiements se rapprochaient, jusqu'à ce que le cerf soit autour de la maison. Les enfants étaient effrayés. Nous ne savions pas quoi faire, c'était la panique complète. Puis le cerf est rentré, et tous les chiens avec lui. On est sortis, les enfants n'étaient plus là. C'était une scène d'horreur», raconte-t-il.

Dehors, deux membres de la chasse à courre en question attendent en costume traditionnel, le cor autour du cou, et le cheval à côté. Jacques, un des deux chasseurs, membre de l'association qui organisait l'événement, explique que «les suiveurs étaient venus rattraper les chiens, mais cela ne se fait pas en claquant des doigts. D'habitude nous essayons de ne pas sortir de la forêt».

Patricia s'est approchée. Énervée, elle leur lance cette question: «Que faisiez-vous ici, avec 40 chiens, sur notre propriété?» «Il s'est passé quelque chose qui n'aurait pas dû arriver, c'est catastrophique», répond Jacques. «On ne devrait pas vous laisser chasser, vous jouez avec un boulet de canon que vous ne maîtrisez pas», lui rétorque-t-elle.

Des plaintes sans suite

«Déposez-vous une plainte?», demande un gendarme à Patricia. «Oui, pour violation de propriété privée et pour mise en danger volontaire de la vie d'autrui», lui répond-elle. Cette plainte ne sera pas la première dans ce secteur. Par deux fois déjà, des événements similaires se sont produits. Mais les plaintes sont restées sans suite, au grand dam de la population.

Une responsable de l'amicale de chasse de Larroque, présente sur place, explique que «la chasse à courre sur ce secteur doit suivre un protocole très sévère. Il n'est jamais respecté», précise-t-elle.

«C'est la deuxième fois que cela nous arrive. À chaque fois, c'est plus grave. Jusqu'où faudra-t-il aller pour agir?», s'interroge Patricia. La question reste en suspens.

► Publié le 04 novembre 2007 à 10h40 | Auteur : Jean-Baptiste Miquel